
Jeunes volontaires : Pour voir mon projet se réaliser

Rouyn-Noranda, le 3 février 2009 – Le Centre ressources jeunesse (CRJ) et le Centre local d'emploi (CLE) de Rouyn-Noranda sont heureux de dévoiler aujourd'hui une toute nouvelle entente visant à confier au CRJ la coordination et la promotion de Jeunes volontaires. Cette mesure d'Emploi-Québec offre à des jeunes la possibilité d'explorer une idée d'entreprise ou de réaliser un projet qui leur tient à cœur, et ce, dans le but de se lancer en affaires, de trouver un emploi ou de retourner aux études.

Cette initiative s'adresse aux jeunes, âgés de 16 à 29 ans, qui sont sans emploi régulier ni aux études à temps complet. Depuis 1983, 45 000 jeunes à travers le Québec ont mis sur pied un projet Jeunes volontaires. Les objectifs du projet sont d'amener les jeunes à acquérir des connaissances, développer leurs compétences et leur créativité, en plus d'établir des contacts professionnels et vivre une expérience enrichissante. Les participants admis recevront un encadrement et un soutien financier pour élaborer et mettre en œuvre un projet dans un domaine qui les intéresse, soit les arts, l'agriculture, les communications, l'environnement, le tourisme, etc.

Ils bénéficieront du soutien technique et individuel dans la planification et la présentation de leur projet. Ce soutien leur sera dispensé par Caroline Néron, conseillère en préentrepreneuriat à Dynamo. En effet, depuis plus d'un an, ce service du CRJ offre aux jeunes de 16 ans et moins un accompagnement pour les aider à clarifier leur idée de projet ou d'affaires.

Soulignons qu'un projet Jeunes volontaires s'échelonne sur une période de 9 à 52 semaines. Il peut être réalisé seul ou en groupe d'un maximum de 7 jeunes. Une allocation financière est disponible ainsi qu'un budget de fonctionnement et de formation pour les dépenses liées au projet. Ce budget peut aller jusqu'à 150 \$ par jeune par mois. Chaque jeune doit consacrer au moins 20 heures par semaine à son projet. Tout en réalisant leur projet, les participants peuvent étudier à temps partiel ou travailler moins de 20 heures par semaine.

De plus, la réalisation de chaque projet Jeunes volontaires sera approuvée par un comité-conseil formé de bénévoles. Il s'agit de M^{mes} Claude Brousseau, SADC-RN, Suzie Royer, CSRN, Isabelle Leblanc, étudiante à l'UQAT, M. Jean-Claude Chouinard, retraité et administrateur à la Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda.

Enfin, chaque jeune sera associé à un organisme du milieu qui possède une expérience en rapport avec le contenu du projet. Il peut s'agir d'un organisme à but non lucratif, d'une entreprise privée ou d'un travailleur autonome. Cet organisme associé aura le mandat de supporter le jeune dans chacune des étapes de réalisation de son projet.

Les candidats intéressés à Jeunes volontaires peuvent s'adresser à Caroline Néron au 819 762-0715, poste 227 ou passer au Centre ressources jeunesse, situé au 80, rue Mgr Tessier Est à Rouyn-Noranda.